

<https://snetap-fsu.fr/Occitanie-LPA-Saint-Gaudens-Eleves-parents-et-personnels-restent-vigilants.html>



Occitanie, LPA Saint Gaudens - Élèves, parents et personnels restent vigilants.

- En Région -



Date de mise en ligne : lundi 28 janvier 2019

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Depuis le mois de novembre 2018, les personnels, les élèves et les parents d'élève de l'[EPL](#) de Saint Gaudens se sont mobilisés pour dénoncer les difficultés rencontrées dans notre établissement, liées à une dotation en personnel insuffisante à plusieurs niveaux.

Le 20 décembre 2018, quatre représentants des personnels ont été reçus à la [DRAAF](#) par le Directeur régional et l'adjoint à la Cheffe du Service régional de la formation.

Les réponses apportées à nos revendications ont été les suivantes :

" Notre première demande portait sur **l'affectation d'un poste de proviseur adjoint**.

Le DRAAF nous a annoncé que, suite à discussion avec le niveau national, cette affectation ne pourra pas être accordée. Nous avons réaffirmé les difficultés liées à cette absence de proviseur adjoint, la surcharge de travail et les responsabilités confiées aux personnels, au-delà de leurs missions.

Le DRAAF ne nous propose aucune autre solution, il indique que c'est aux proviseurs des lycées de la Région concernés par cette problématique d'agir collectivement en identifiant leurs besoins et en mettant en évidence leur charge de travail.

" Concernant **les postes de [TFR](#)** que nous demandions, en référence à la note de service du 16 février 2016.

La [DGER](#) a donné son accord pour un poste de TFR vie scolaire, il sera affecté dans notre établissement à compter de septembre 2019.

En revanche, nous n'avons pas de réponse favorable pour un poste de TFR [IBA](#) ; d'après le DRAAF, un poste de titulaire TIM est suffisant pour notre établissement.

" Au sujet de **notre dotation en enseignants titulaires** : la DRAAF considère que notre établissement est suffisamment doté. L'adjoint à la Cheffe de service avance que notre établissement serait dans une proportion proche de celle des autres établissements de la région Occitanie, à savoir un taux de titulaires enseignants de 96 %.

" Enfin, pour les demandes d'ouvertures de formations au [CFA](#) : le DRAAF confirme l'avis favorable donné pour l'ouverture d'un [CAP](#) petite enfance, pour la rentrée 2019. En ce qui concerne le [BTS](#) DATR, le dossier sera réexaminé pour la rentrée 2020.

Les réponses que nous avons reçues de notre administration montrent que nos besoins ont été en partie reconnus. Nous nous félicitons de l'arrivée prochaine d'un TFR vie scolaire.

Cependant l'équipe reste vigilante et réaffirme les points suivants :

- **Notre établissement ne peut pas fonctionner correctement sans aucun personnel pour assurer les fonctions de proviseur adjoint.**
Nous avons pris note que, selon la DGER, notre établissement ne répondrait pas aux critères d'attribution d'un poste de proviseur adjoint (bien qu'aucun texte n'officialise cela pour le moment), mais **nous déplorons qu'aucune autre solution** (décharge, tiers temps identifié...) **ne puisse être proposée**. Nous rappelons que notre cheffe de Service a, à plusieurs reprises, reconnu l'existence de ce besoin.
- Actuellement, notre équipe enseignante compte 8 agents contractuels (sans compter deux titulaires remplacés) sur un total de 26 enseignants. **74 % seulement du temps de travail est assuré par des enseignants titulaires, nous sommes très loin du taux qui nous a été annoncé !**

Nous maintenons la nécessité de conforter notre équipe avec des enseignants titulaires, en particulier pour les matières professionnelles de la filière vente.

Saint Gaudens, le 29 janvier 2019